

Les Formations

Nouveau programme 2020

© a'urba | Janvier 2020

Déclaration d'activité de prestataire formation enregistrée sous le numéro 72 33 08133 33



© E.TOILE PROD - Natacha Cagnard

L'organisation des formations de l'a-urba

Les formations sont organisées dans les locaux de l'agence à Bordeaux, au hangar G2 (bassin à flot n°1) sur une ou deux journées, déjeuners inclus. Elles mobilisent quatre ou cinq intervenants de l'agence ou experts extérieurs, pour une animation dynamique et agile.

L'agence est agréée par le Ministère de l'intérieur pour dispenser de la formation aux élus locaux.

Les missions de l'agence

L'agence apporte son assistance aux acteurs publics pour l'anticipation et l'identification des aspirations des habitants et des usagers, pour la compréhension des phénomènes urbains, des fonctionnements territoriaux et de leur évolution, pour la définition de leurs stratégies et leur déclinaison en actions (de l'anticipation aux modalités d'application).

Elle est également un lieu de débats et d'échanges entre acteurs du territoire. Elle participe à la diffusion de la culture urbaine. Enfin, elle met l'innovation et la créativité au cœur de toutes ses interventions.

Par ses travaux et par ses « animations », l'agence se place à l'articulation des échelles, des thèmes, des acteurs. Elle privilégie les approches transversales croisant les expertises techniques spécialisées, en évitant les approches monothématiques.

Elle participe également à la représentation des phénomènes et des projets urbains, en s'adaptant aux évolutions de la technique et des pratiques de ses partenaires.

Enfin, ses activités, notamment ses publications, ses journées d'échanges, ses ateliers et ses expositions participent à la diffusion et au partage de la connaissance. L'a-urba organise des modules de formation permanente à l'attention de tous les acteurs de l'aménagement et du cadre bâti.

Elle développe son rôle pédagogique sur des sujets qui touchent aux nouveaux domaines de l'urbanisme, aux méthodes innovantes, à la planification, aux évolutions juridiques et à la culture urbaine.

Programme des formations 2020

1

La métropole bordelaise : cartes d'identité

9 avril 2020

Cette session s'adresse à tout nouveau professionnel arrivant dans la région ou tout public désireux de mieux comprendre l'organisation et le fonctionnement des territoires bordelais et girondins. Il s'agit de présenter de manière synthétique les traits et dynamiques de la métropole bordelaise : situation géographique et ressources environnementales, données socio-économiques, contexte politique et institutionnel, modes d'urbanisation, processus métropolitain, projets en cours.

Coordinateur : Jean-Marc Offner, directeur général de l'a-urba

2

Faire projet avec le PLU 3.1 de Bordeaux Métropole

31 mars et 16 avril 2020

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) de Bordeaux Métropole s'est transformé pour devenir un PLU « 3 en 1 », intégrant un volet habitat et un volet mobilité, en début d'année 2017.

Cette session s'adresse à tous les acteurs de l'urbanisme et du cadre de vie qui souhaitent avoir une vue globale du projet de développement de l'agglomération et des évolutions réglementaires qui en découlent. Son objectif est d'aborder la conception et la gestion des projets de manière qualitative en application des nouveaux principes et outils réglementaires.

Coordinateur : Catherine Courreaud Le Calvé, architecte - urbaniste à l'a-urba

Dispensée en
2 modules

- Cette session est composée de deux modules :
- - Comprendre le PLU 3.1, définir le projet d'aménagement
- - Concevoir le projet

3

Les déplacements quotidiens en Gironde et dans l'agglomération bordelaise données, tendances, projets

18 juin 2020

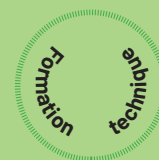
La mobilité est au cœur des sociétés contemporaines. Or le desserrement des villes et des bassins d'emploi rend cette mobilité de plus en plus complexe à la fois géographiquement et temporellement. L'organisation de la ville repose en grande partie sur la planification des déplacements, qui n'est pas uniquement planification des transports mais aussi gestion de la demande, avec un regard systémique sur le fonctionnement urbain.

Coordinateur : Valérie Diaz, urbaniste, Urbaniste spécialiste mobilité à l'a-urba

4**Système d'information géographique QGIS****6 octobre 2020 : module 1 (Débutants)****21 et 22 octobre 2020 : module 2**

L'objectif de cette formation est la découverte et la pratique des Systèmes d'Informations Géographiques : leurs spécificités et leur utilité, leurs fonctions principales et leurs domaines d'application.

Cette formation doit permettre aux participants d'appréhender une problématique spatiale, de mettre en œuvre la stratégie adaptée à sa résolution.

Coordinateur : Jérôme Fuseau, Administrateur SIG**Dispensée en
2 modules****5****Adaptation de la ville aux changements climatiques****5 novembre 2020**

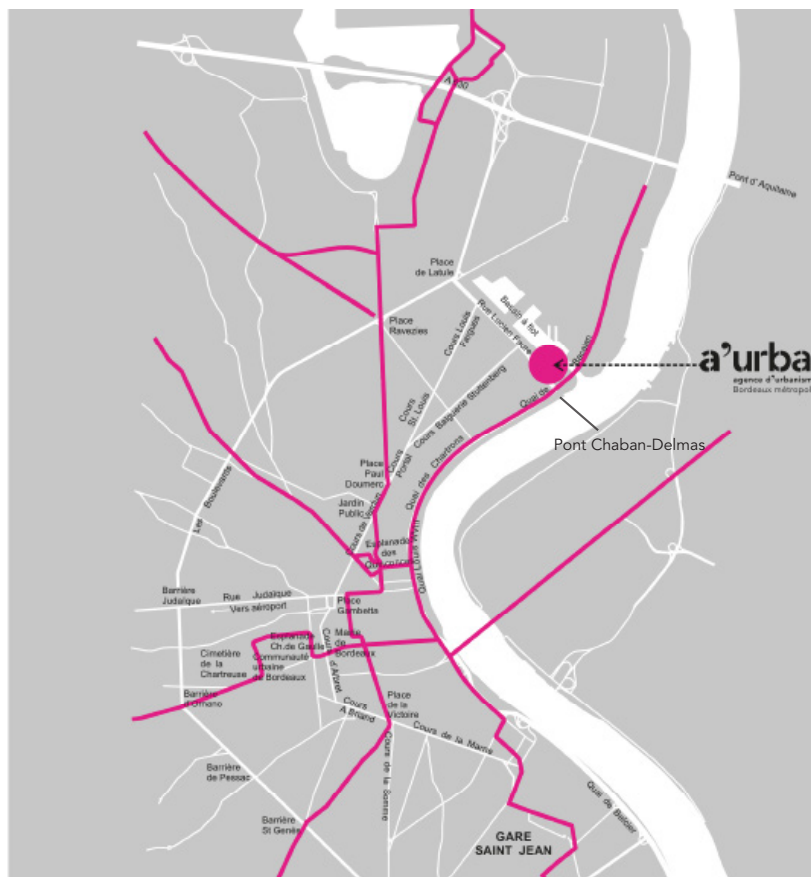
En Nouvelle Aquitaine, les effets du changement climatique se font sentir de façons diverses : augmentation des températures, modification des régimes de précipitation, diminution de la ressource eau des nappes phréatiques, érosion de la biodiversité...

L'objectif de la formation est de présenter de façon synthétique les impacts du changement climatique sur le tissu urbain et de façon détaillée quelques outils d'urbanisme à disposition des collectivités, pour y faire face à partir d'exemples concrets.

Coordinateur : Antonio Gonzalez-Alvarez, urbaniste, directeur de l'équipe dynamiques territoriales de l'a-urba**Voir les programmes détaillés ci-après
(*) Sous réserve de disponibilité**

Informations pratiques

Accès



Nous rejoindre

Tramway **B** : arrêt Cité du Vin

Bus ligne **7 32 45** : arrêt Cité du Vin

Station **V³** : station face à l'arrêt de tram Cité du Vin

Hangar G2 – entrée Ouest
Quai Armand Lalande
BP 71 – 33 041 Bordeaux cedex



Tarifs et inscriptions

>> Contact

formation@aurba.org
05.56.99.86.29

>> Bulletin d'inscription à retourner

par mail :
formation@aurba.org

par courrier :
a'urba - formations
Hangar G2 - Bassin à flot n°1
BP 71 - 33041 Bordeaux cedex

en ligne : <http://www.aurba.org/>

Catalogue et formulaires d'inscription
à télécharger sur le site



www.aurba.org



L'a-urba peut également vous proposer des solutions
sur-mesure pour vos formations.

formation@aurba.org – 05.56.99.86.29

L'expertise et l'expérience a'urba

LA GARANTIE DE L'EXPERTISE :

Les formations proposées par l'a-urba sont dispensées par des professionnels de l'urbanisme en activité. Tous experts dans leur domaine, ils sont en phase avec les enjeux qui sont les vôtres.

Ils disposent tous d'une véritable expérience, d'une expertise technique et d'un savoir-faire pédagogique.

L'a-urba s'attache à maintenir le haut niveau de technicité de chacun de ses professionnels par un programme de formation permanente suivi au sein même de l'agence, et par une organisation optimisée du partage de la connaissance. Les échanges universitaires et au sein du réseau national des agences d'urbanisme complètent si besoin ces apports.

À l'issue des sessions de formation, les évaluations effectuées par les participants nous permettent de faire le bilan avec les intervenants pour identifier les axes de perfectionnements.

LA GAMME :

Notre gamme de formation touche à ce jour 5 domaines d'expertises (urbanisme réglementaire, déplacement, gouvernance, trame verte et bleue et espaces publics). L'approche pédagogique allie théorie, pratique et décryptage de l'actualité pour vous garantir une formation opérationnelle. Courtes (1 à 2 jours), ciblées sur vos problématiques, elles sont un levier pour renforcer et développer vos compétences.

LE SUR-MESURE :

Votre demande est unique ou vos besoins en compétences sont très spécifiques. Nous pouvons adapter à vos attentes l'ensemble de nos formations pour les dispenser chez nous ou chez vous.

Et pour du sur-mesure, un chef de projet prend en charge votre demande, sélectionne les meilleurs intervenants, définit avec vous les enjeux et objectifs et conçoit le parcours de formation.

LES APPRECIATIONS DES PARTICIPANTS depuis 2016



• **Faire projet avec le PLU 3.1 de Bordeaux Métropole :**

« Cette formation permet en un temps très court de bien appréhender les nouvelles dispositions du PLU 3.1. Les exemples pris pour mettre en avant les textes réglementaires sont simples et efficaces pour faciliter la bonne compréhension ». **Un Chargé d'affaire**

(15 et 29 septembre 2016).

« Cas pratique : exercice personnel avec corrections du formateur a posteriori (étude de faisabilité avec schéma simple). Très bonne connaissance et maîtrise des points réglementaires par les formateurs. Ouverture, dialogue sur les améliorations à apporter au PLU. Sensibilisation très professionnelles au PLU 3.1 pour application immédiate ». **Un Chargé d'affaire développement et montage d'opérations** (15 et 29 septembre 2016).

« Bon support papier - Nombreux sujets abordés, adaptation aux questions préalablement posées - la valeur formative du formateur est pertinente et didactique ». **Une Responsable de développement** (15 et 29 septembre 2016).

« Formation en petit groupe - échanges constructifs avec différents intervenants ». **Une Chargée d'études - Direction développement service aménagement et promotion** (15 et 29 septembre 2016 - Promotion immobilière).

« Les échanges très enrichissants avec les formateurs expérimentés ». **Un Responsable programmes** (2 et 16 février 2017 - Promotion immobilière).

• **Faire l'espace public du quotidien : stratégie, conception et co-production :**

« Son caractère innovant et réflexif. Elle amène à interroger les modalités « traditionnelles » d'aménagement et change notre conception de l'espace public, en visant à le faire vivre ». **Un chargé d'études d'une collectivité locale** (11 avril 2017).

« Une bonne analyse d'études et d'expériences extérieures. De très bons sujets, bien expliqués ». **Un maître d'œuvre** (11 avril 2017).

• **Trames vertes et bleues urbaines, des documents :**
d'urbanisme aux projets

« Diversité, complémentarité, pertinence. Qualité et densité des informations. Cette formation devrait être proposée aux instructeurs des Pôles territoriaux et aux communes ». **La Coordinatrice paysage et nature d'une collectivité locale** (7 septembre 2017).

« Bonne vision d'ensemble des sujets, notamment dans la complémentarité des échelles. Bonne articulation entre l'Audap et l'a-urba ». **Un Chargé d'études d'une agence d'urbanisme** (7 septembre 2017).

La métropole bordelaise – cartes d'identité



Objectifs

Présenter de manière synthétique les traits et dynamiques de la métropole bordelaise : situation géographique et ressources environnementales, données socio-économiques, contexte politique et institutionnel, modes d'urbanisation, processus de métropolisation, projets en cours.

- Capacités et compétences visées :
 - fournir les éléments de « décodage » des grands dossiers de l'actualité entre questionnements récurrents et enjeux conjoncturels.
 - apporter aux professionnels, nouveaux venus dans la région bordelaise, les clés de compréhension de l'organisation et du fonctionnement de leur territoire de travail ; une sorte de « métropole bordelaise, mode d'emploi ».

Public concerné

- Nouveaux professionnels arrivant dans la région bordelaise ou tout public souhaitant acquérir les données essentielles à la compréhension de l'organisation et du fonctionnement des territoires bordelais.
- Niveau minimum requis : voir ci-dessus
- Nombre de participants maximum : 15

Tarif

600 € HT la journée
incluant déjeuner
et support numérique

Tarif intra-entreprise possible : nous consulter

Lieu : Hangar G2

Renseignements

formation@aurba.org
05.56.99.86.29



Programme

8h30 - 9h00 | Accueil

9h00 - 9h30 | Introduction - présentation de la session
[Jean-Marc Offner]

9h30 - 10h00 | Terres bordelaises : une métropole grandeur nature
A l'ombre au fond du jardin de l'échoppe, au sommet des dunes devant l'océan, au cœur d'une pinède bruisante de nouveaux habitants, la métropole bordelaise se vit grandeur nature. La présentation de ses grands paysages propose d'en donner la mesure.
[Laure Matthieu urbaniste spatialiste à l'a-urba]

10h00 - 10h45 | Modes d'urbanisation : permanences et mutations
Comment les « clichés » bordelais (la ville basse, l'étalement urbain, les deux rives antagonistes, le port...) évoluent-ils à l'une des mutations actuelles des agencements territoriaux ?
[Jean-Marc Offner]
> Questions - Débats

10h45 - 11h00 | Pause

11h00 - 11h30 | Géopolitiques locales : institutions et acteurs
Qui sont les protagonistes de la scène politique locale ? En quoi leurs histoires et leurs relations structurent-elles l'action publique territoriale ?
[Jean-Marc Offner]

11h30 - 12h30 | Portrait socio-économique : démographie, logement, déplacements, emplois, enseignement
La métropole en chiffres. Il s'agit de fournir les repères quantitatifs et les clés de lecture nécessaires pour mieux aborder les perspectives de développement du territoire métropolitain dans ses principales composantes économiques et sociales.
[Cécile Rasselet, urbaniste géographe, directrice de l'équipe socio-économie urbaine à l'a-urba]

> Questions - Débats

12h30 - 13h45 | Déjeuner

14h00 - 14h45 | Quizz bordelais
[Jean-Marc Offner]

14h45 - 15h30 | Du projet urbain au projet métropolitain
En 1995, le nouveau maire de Bordeaux, Alain Juppé, lance son projet urbain. En 2015, la métropole bordelaise adopte son projet de mandature 2014 - 2020. Vingt ans d'ambitions politiques pour transformer l'agglomération, ses paysages, ses fonctionnements, son attractivité.
[Jean-Marc Offner]

> Questions - Débats

15h30 - 15h45 | Pause

15h45 - 16h45 | Projets, planifications et procédures
En matière d'aménagement et de développement urbain, l'intervention publique privilégie les sites de projets (d'Euratlantique à Bordeaux-Lac), construit de grands équipements, mène à bien l'élaboration des documents de planification (SCoT « Grenelle », PLU 3.1, Plan Climat...) et invente des procédures ad hoc (Grenelle des mobilités, Chartes, Inter-SCoT, OIM...). Etat des lieux.
[Jean-Christophe Chadanson, urbaniste, directeur de l'équipe projet urbain à l'a-urba]

16h45 - 17h30 | Vers la grande ville européenne ?
Les ambitions bordelaises, à l'heure de la métropolisation, de la LGV et de la grande région : les difficultés, les atouts.
[Cécile Rasselet, urbaniste géographe, directrice de l'équipe socio-économie urbaine à l'a-urba]

> Questions - Débats

17h30 - 17h45 | Ressources bibliographiques et documentaires

17h45 | Conclusion de la formation

**Un décodage
instructif et parfois
étonnant des
territoires girondins
et de leurs acteurs.**

Faire projet avec le PLU 3.1 de Bordeaux Métropole

Objectifs du module 1 : Comprendre le PLU 3.1, définir le projet d'aménagement

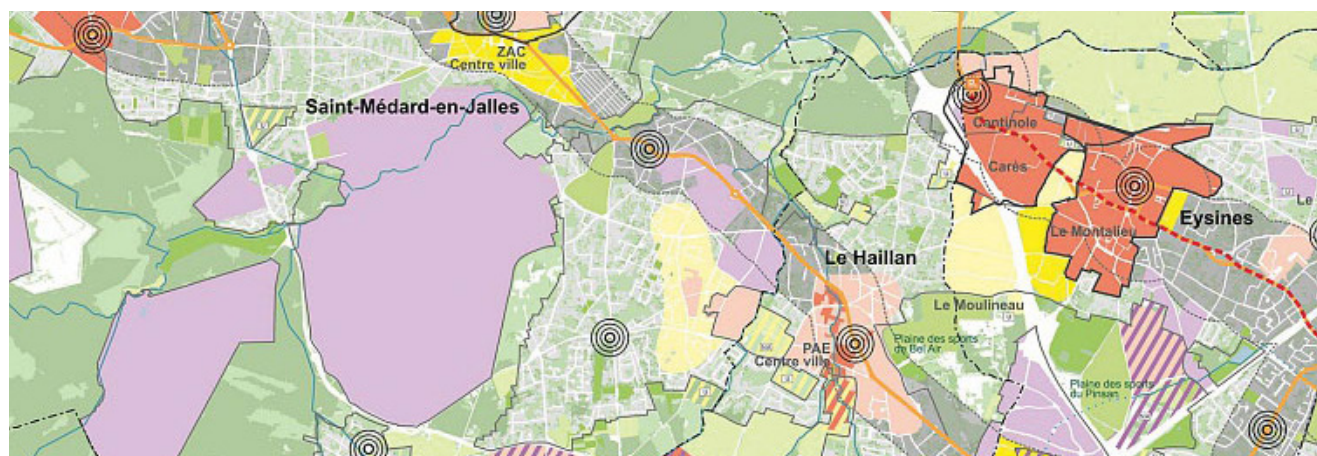
Cette formation s'adresse à tous les acteurs de l'urbanisme et de la construction en charge de projets sur la métropole bordelaise.

- Capacités et compétences visées :
 - acquérir une bonne connaissance du projet de développement de l'agglomération et des dispositions du PLU 3.1 qui en découlent.
 - donner les clés de lecture de tous les volets du nouveau document réglementaire.
 - aborder la conception et la gestion des projets de manière qualitative, à l'échelle de l'aménagement d'ensemble.

Objectifs du module 2 : Concevoir un projet avec le PLU 3.1

Ce module propose également de travailler sur des cas de figure concrets, sur la base de questions posées par les participants lors du premier module.

- Capacités et compétences visées :
 - développer tous les aspects de la conception du projet, de l'organisation du plan de masse à la définition des constructions et des aménagements extérieurs. Il aborde l'ensemble des volets liés :
 - à la voirie et au stationnement,
 - à l'implantation et à la volumétrie des constructions neuves,
 - aux travaux sur les constructions existantes,
 - à la réalisation des espaces végétalisés.



Public concerné

- Tous les professionnels du cadre bâti de Bordeaux Métropole, agents des collectivités locales ou territoriales, promoteurs, bailleurs sociaux, agents immobiliers, urbanistes, architectes, paysagistes, géomètres, notaires, bureaux d'études, etc.
- Niveau minimum requis :
 - Module 1** : pratique du PLU
 - Module 2** : pratique occasionnelle du PLU
- Nombre de participants maximum :
 - Module 1** : 10
 - Module 2** : 20

Tarif

1 200 € HT pour les deux modules 31/03 et 16/04 incluant déjeuner et support numérique

Tarif intra-entreprise possible : nous consulter

Lieu : Hangar G2

Renseignements

formation@aurba.org
05.56.99.86.29

Programme du module 1

8h30 - 8h45 | Accueil

8h45 - 9h00 | Présentation du module
[Catherine Courreaud Le Calvé]

9h00 - 9h30 | Les grandes étapes du processus d'élaboration du PLU 3.1

Le contexte juridique, l'obligation d'élaborer un nouveau document 3 en 1 ; la co-construction du document : des ateliers de coproduction urbaine au processus de traduction réglementaire. [Catherine Courreaud Le Calvé]

9h30 - 10h30 | Les enjeux métropolitains et les objectifs poursuivis par le PLU 3.1

Les grands axes des politiques métropolitaines et leur traduction dans les documents de planification : du SCoT au PLU 3.1 ; les orientations fixées par le PADD et les POA (Programmes d'Orientations et d'Actions) en matière d'habitat et de mobilité ; le rapport de présentation, un document utile à la compréhension du projet d'aménagement et des déclinaisons réglementaires.

[Valérie Diaz, urbaniste à l'a-urba]

10h30 - 10h45 | Pause

10h45 - 12h30 | L'architecture des documents réglementaires
Les différents volets réglementaires ; les nouveaux outils ; l'architecture du règlement ; les évolutions de fond et de forme.
[Catherine Courreaud Le Calvé]

12h30 - 13h30 | Déjeuner

14h00 - 14h45 | Définir le projet à partir des différents volets réglementaires

Lire une planche de zonage ; identifier les dispositions et servitudes fixées sur l'unité foncière ; appliquer en parallèle les POA et les OAP (Orientations d'Aménagement et de Programmation) contenues dans les « livrets de quartier » et le règlement ; cas concrets. [Catherine Courreaud Le Calvé]

14h45 - 15h45 | Établir la programmation de l'opération
Comprendre les orientations en matière d'habitat sur la commune concernée, développer le programme de l'opération en compatibilité, le cas échéant, avec les Orientations d'Aménagement et de Programmation contenues dans les livrets de quartier ; appliquer les dispositions en matière de diversité et de mixité sociale dans le logement, de maintien de la diversité commerciale ; cas concrets.

[Stella Manning, urbaniste à l'a-urba]

15h45 - 16h00 | Pause

16h00 - 17h00 | Élaborer le projet d'aménagement avec les composantes du site et le contexte environnant

Tirer parti du patrimoine naturel ou bâti du site ; appliquer les dispositions de mise en valeur du patrimoine et du paysage contenues dans le règlement ; cas concrets.

[Céline Castellán, urbaniste paysagiste à l'a-urba]

Programme du module 2

8h30 - 9h00 | Accueil - présentation du module
[Catherine Courreaud Le Calvé]

9h00 - 9h15 | Quiz

9h15 - 10h00 | Dessiner les espaces publics ou communs, gérer le stationnement

Définir les principes de desserte et d'accès de l'opération, en compatibilité, le cas échéant, avec les Orientations d'Aménagement et de Programmation fixées dans les livrets de quartier ; dimensionner et traiter les voiries et les espaces publics en fonction des usages attendus et du caractère des lieux ; gérer le stationnement des véhicules et des deux roues ; cas concrets.

[Valérie Diaz, urbaniste à l'a-urba]

10h00 - 10h30 | Esquisser le plan de masse

Organiser le bâti sur le terrain en fonction des règles de morphologie urbaine ; jouer avec les emprises obligatoires en pleine terre ; définir les formes urbaines possibles au regard du contexte.

[Catherine Courreaud Le Calvé]

10h30 - 10h45 | Pause

10h45 - 12h30 | Composer la volumétrie des constructions

Appliquer les dispositions morphologiques pour les constructions nouvelles et pour les travaux sur les constructions existantes ; répondre aux règles d'objectif ; jouer avec les dispositions spécifiques pour les constructions et aménagements particuliers ; cas concrets.

[Catherine Courreaud Le Calvé]

12h30 - 13h30 | Déjeuner

14h00 - 14h45 | Intégrer les constructions et mettre en valeur les éléments bâtis remarquables

Traiter l'aspect extérieur des constructions en application des dispositions du secteur et en fonction du contexte urbain ; préserver et mettre en valeur les éléments bâtis remarquables ; aménager les abords des constructions.

[Catherine Courreaud Le Calvé]

14h45 - 15h45 | Aménager les espaces végétalisés

Organiser les espaces végétalisés ; utiliser le coefficient de biodiversité ; gérer les eaux pluviales sur la parcelle ; cas concrets.

[Céline Castellán, urbaniste paysagiste à l'a-urba]

15h45 - 16h00 | Pause

16h00 - 17h30 | Questions spécifiques et études de cas proposées par les participants.

[Catherine Courreaud Le Calvé]

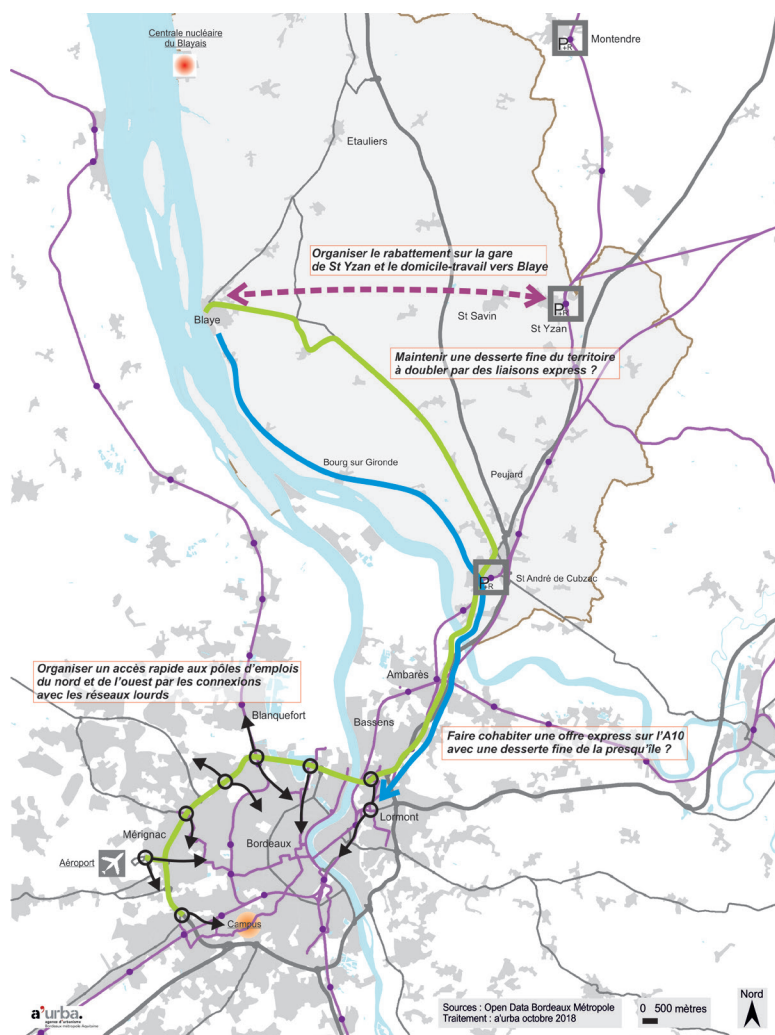
17h30 | Conclusion de la formation.

Les déplacements quotidiens en Gironde et dans l'agglomération bordelaise

Objectifs

La mobilité est au cœur des sociétés contemporaines. Or, le desserrement des villes et des bassins d'emploi rend cette mobilité de plus en plus complexe, à la fois géographiquement et temporellement. À Bordeaux, les problèmes de congestion font régulièrement la une des journaux : la rocade saturée, les accès à la métropole bouchés, la « galère » des usagers... Pour dépasser les clichés et les positionnements dogmatiques, il convient d'objectiver les chiffres, d'examiner les tendances, de prendre du recul pour être en mesure de mieux imaginer des pistes d'action.

La formation propose une vision panoramique de l'organisation de la mobilité quotidienne en Gironde et dans l'agglomération



- Capacités et compétences visées :
 - fournir les éléments de compréhension de l'organisation des mobilités quotidiennes en Gironde et dans l'agglomération bordelaise.
 - apporter aux professionnels nouveaux venus dans notre territoire les principaux éléments contextualisés pour une meilleure planification des déplacements.

Public concerné

- Collectivités territoriales, responsables des politiques urbaines ou de déplacements souhaitant une vision d'ensemble des données de la mobilité en Gironde, des grandes tendances pour le futur et les préconisations des principaux documents de planification et des projets en cours dans l'agglomération bordelaise.
- Niveau minimum requis : connaissance des enjeux et des outils techniques relatifs à l'organisation de la mobilité urbaine.
- Nombre de participants maximum : 15

Tarif

600 € HT la journée
incluant déjeuner
et support numérique

Tarif intra-entreprise possible : nous consulter

Lieu : Hangar G2

Renseignements

formation@aurba.org
05.56.99.86.29

Programme

8h30 - 8h45 | Accueil

8h45 - 9h00 | Présentation de la session

[Antonio Gonzalez-Alvarez urbaniste spécialiste mobilité, directeur de l'équipe dynamiques territoriales]

9h00 - 9h45 | Cadre légal

Principales dispositions concernant la planification des déplacements urbains dans le Code des transports

[Michaël David, conseiller juridique, docteur en droit public à l'a-urba]

9h45 - 10h45 | La mobilité quotidienne en Gironde : principaux enseignements des enquêtes ménages

Organisation quotidienne des déplacements, géographie, modes et motifs.

Organisation, des déplacements liés aux achats et des déplacements pour motif travail.

Chaînes de déplacement et évolution des rythmes de vie.

Description des déplacements sur la rocade.

[Valérie Diaz, urbaniste spécialiste mobilité à l'a-urba]

10h45 - 11h00 | Pause

11h00 - 12h | La mobilité quotidienne en Gironde : principaux enseignements issus de sources variées

Évolution de la fréquentation des réseaux de TC et du Vcub.

Le développement de l'usage du vélo.

Les enjeux des déplacements vers l'école - Film.

La mobilité des seniors.

[Valérie Diaz, urbaniste spécialiste mobilité à l'a-urba]

12h - 12h30 | Prospective de la mobilité :

- grandes tendances de la mobilité quotidienne en France et dans le territoire bordelais : évolutions démographiques ; évolutions récentes des parts modales,
- quelle(s) évolution(s) de la mobilité peut-on prévoir à partir des projets urbains programmés ?
- potentiel, limites et perspectives de données de la téléphonie mobile comme source d'information.

[François Peron, urbaniste spécialiste mobilité à l'a-urba]

12h30 - 13h30 | Déjeuner

14h00 - 14h15 | Tendances de la mobilité : Quiz

14h15 - 15h30 | Les

préconisations des principaux documents de planification et projets en cours dans l'agglomération bordelaise et dans le département de la Gironde

Quelles orientations pour les politiques de déplacements dans les SCoT de la Gironde ?

Quelles sont les grandes lignes du manifeste mobilité de l'InterSCoT girondin ?

Que disent les OAP du PLUi de Bordeaux Métropole ?

Quel est le contenu du plan vélo métropolitain ? Et du plan vélo départemental ?

Quelles réflexions en cours pour un plan piéton ?

Quelles pistes pour des déplacements durables dans le périurbain ?

[Antonio Gonzalez-Alvarez urbaniste spécialiste mobilité, directeur de l'équipe dynamiques territoriales]

15h30 - 15h45 | Pause

15h45 - 16h45 | Vers un nouveau modèle de mobilité

L'exemple du grenelle des mobilités de l'agglomération bordelaise : genèse de la démarche, principes d'action et mesures adoptées

[Antonio Gonzalez-Alvarez urbaniste spécialiste mobilité, directeur de l'équipe dynamiques territoriales]

16h45 - 17h30 | Vers de nouveaux modes de penser la voirie :

- les grandes allées métropolitaines,
- les boulevards : espace public métropolitain,
- la rocade : territoire de projets.

[Jean-Christophe Chadanson, urbaniste, directeur de l'équipe projet urbain à l'a-urba]

17h30 | Conclusion de la formation

L'a-urba vous propose une vision complète des questions liées à la mobilité en Gironde.

Système d'information géographique QGIS

Objectifs du module 1 : 6/10

Débutants

Ce module permet de découvrir les principales fonctionnalités de QGIS

- Capacités et compétences visées :
 - donner aux débutants une formation de base sur le logiciel.

Objectifs du module 2 : 21-22/10

Si les stagiaires connaissent déjà les concepts des SIG

Cette formation aborde l'ensemble des concepts nécessaire à l'utilisation du logiciel QGIS dans le cadre de vos projets.

- Capacités et compétences visées :
 - permettre aux utilisateurs « autodidactes » de consolider leurs connaissances et d'avoir des réponses à leurs différentes questions ; apprendre les bonnes pratiques sur le logiciel.



Public concerné :

Toute personne souhaitant découvrir, comprendre et se perfectionner sur le fonctionnement du logiciel de cartographie QGIS.

- Niveau minimum requis :
 - Module 1 :** débutant ou connaissances minimales du fonctionnement du logiciel de cartographie QGIS.
 - Module 2 :** suivi du module 1 au préalable, ou connaissances de base de QGIS.
Préalablement les stagiaires devront remplir un questionnaire en ligne afin de vérifier leur niveau. Ce questionnaire a pour objectif d'obtenir des groupes de stagiaire de niveau homogène.
- Nombre de participants maximum :
 - Module 1 :** 10
 - Module 2 :** 10

Tarif

1350 € HT pour les modules 1 et 2 - 6/10 - 21 et 22/10/2020 et support numérique

900€ HT pour le module 2 - 21 et 22/10/2020 et support numérique

Tarif intra-entreprise possible : nous consulter

Lieu : Hangar G2

Renseignements

formation@aurba.org
05.56.99.86.29

Durée 3 jours (modules 1 et 2) ou 2 jours (module 2)

Coordinateur

Jérôme Fuseau
Administrateur SIG à l'a-urba

6 oct
21-22
oct
2020

Programme du module 1

8h30 - 8h45 | Accueil

8h45 - 9h00 | Présentation du module
[Jérôme Fuseau, administrateur SIG à l'a-urba]

9h00 - 10h00 | La découverte d'un outil SIG
Le logiciel libre Quantum GIS.
Origine et contexte du projet.

10h00 - 10h45 | Principes de QGIS
Principaux panneaux et interfaces.

10h45 - 11h00 | Pause

11h00 - 12h30 | Apprendre à utiliser des données avec QGIS
Propriétés des couches, du projet et gestion des systèmes de projection.
Affichage des données : infobulles, identification, étiquetage, symbologie.

12h30 - 13h30 | Déjeuner

14h00 - 14h45 | Les projections dans QGIS
Comprendre les projections.

14h45 - 16h00 | Affichage des données attributaires

16h00 - 16h15 | Pause

16h15 - 17h00 | Les sélections dans QGIS

10h00 - 10h45 | Le géotraitement et l'analyse de la donnée

10h45 - 11h00 | Pause

11h00 - 12h30 | La restitution cartographique
Les analyses thématiques et rappels sur la sémiologie graphique.

12h30 - 13h30 | Déjeuner

14h00 - 14h45 | Travailler sur les données

15h00 - 16h00 | La mise en page
Les fonctions de mise en page du composeur : édition et impression de documents cartographiques.

16h00 - 16h15 | Pause

16h15 - 17h00 | La mise en page - suite

PROGRAMME DU JOUR 2 - [Jérôme Fuseau, Administrateur SIG à l'a-urba]

8h30 - 8h45 | Accueil

8h45 - 9h00 | Présentation du module

9h00 - 10h30 | La création et la modification de données

10h30 - 10h45 | Pause

10h45 - 12h30 | MINI PROJET
L'ensemble des fonctionnalités explorées seront reprises dans un mini-projet sur lequel chaque stagiaire travaillera assisté du formateur.
Cet exercice permettra au stagiaire de renforcer son autonomie sur les fonctionnalités de base de QGIS.

12h30 - 13h30 | Déjeuner

14h00 - 16h30 | Suite du MINI PROJET

16h30 - 17h00 | Clôture de la formation
Bilan de la formation.
Échanges et conseils sur les bonnes pratiques.

Programme du module 2

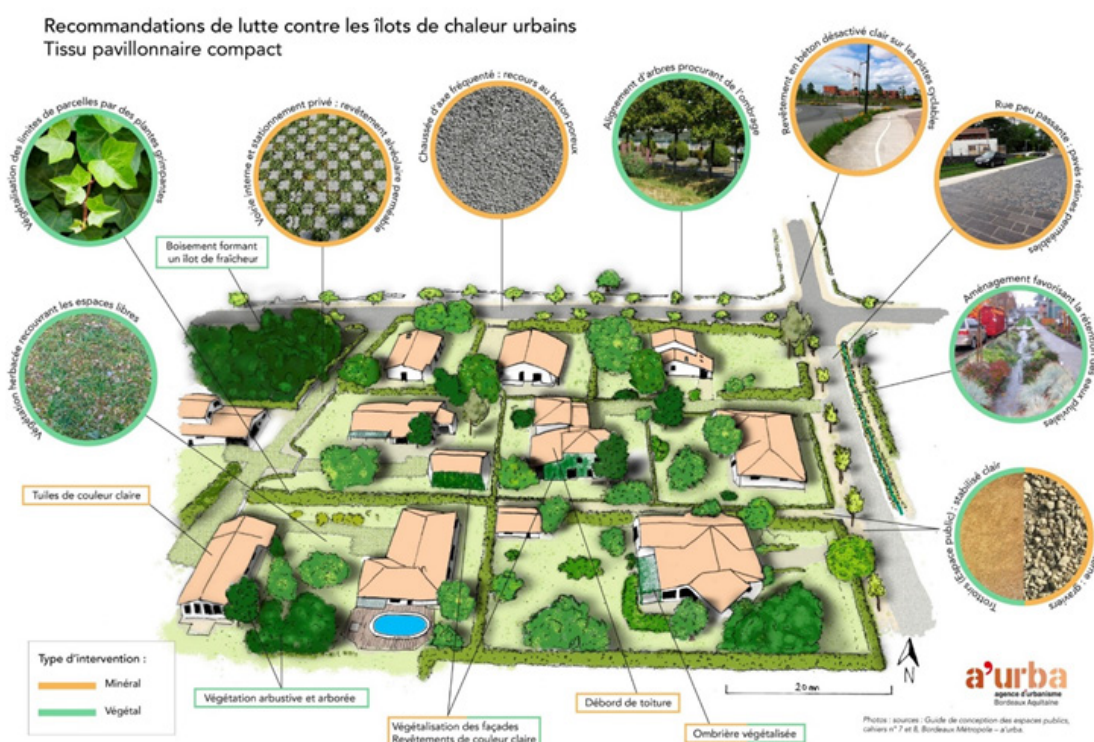
PROGRAMME DU JOUR 1 - [Guillaume Rabany, Développeur informatique à l'a-urba]

8h30 - 8h45 | Accueil

8h45 - 9h00 | Présentation du module

9h00 - 10h00 | L'interrogation des données

Adaptation de la ville aux changements climatiques



Objectifs

Présenter de façon synthétique les impacts du changement climatique sur les environnements urbains en Nouvelle Aquitaine, et de façon détaillée des outils d'urbanisme à disposition des collectivités pour y faire face à partir d'exemples concrets.

- **Capacités et compétences visées :**
- apporter une vision globale des chiffres et des principaux enjeux liés au changement climatique en milieu urbain en Nouvelle Aquitaine.
- fournir aux professionnels en charge des politiques urbaines, des clés d'action à partir des outils de l'urbanisme : documents de planification urbaine, conception des espaces publics, gestion des espaces de nature ou planification de la mobilité entre autres.

Public concerné

- Collectivités territoriales (communes, communautés de communes, communautés d'agglomération, métropoles) responsables des politiques urbaines pouvant avoir une incidence sur l'adaptation au changement climatique des villes, services responsables de l'aménagement, de l'urbanisme, de la nature en ville, de l'eau, des espaces publics, de la mobilité, bureaux d'études travaillant pour les collectivités.
- Niveau minimum requis : voir ci-dessus
- Nombre de participants maximum : 15

Tarif

950 € HT la journée
incluant déjeuner
et support numérique

Tarif intra-entreprise possible : nous consulter

Lieu : Hangar G2

Renseignements

formation@aurba.org
05.56.99.86.29

Programme

8h30 - 8h45 | Accueil

9h00 - 9h30 | Introduction - présentation de la session
[Antonio Gonzalez-Alvarez]

9h00 - 9h45 | Changement climatique, de quoi parle-t-on ?
Chiffres-clés en Nouvelle Aquitaine.
Risques sanitaires liés au changement climatique.
Enjeux et défis pour la ville de demain.
[Antonio Gonzalez-Alvarez]

9h45 - 10h45 | Atténuer avant d'adapter : mobilité et émissions de CO2
Emissions de CO2 et trafic routier : les chiffres-clés girondins.
Articuler urbanisme et mobilité : enjeux, dispositifs de planification, échecs et réussites.
Atelier de solutions à l'échelle locale : marche universelle, vélo « augmenté », TC adaptatifs, régulation du stationnement ambitieuse, etc.
[Valérie Diaz, urbaniste spécialiste mobilité à l'a-urba]

10h45 - 11h00 | Pause

11h00 - 12h00 | Les îlots de chaleur urbain :
- qu'est-ce qu'un ICU ?
- connaissance locale des ICU : éléments de méthode,
- atelier de solutions : matériaux, végétation et eau, usages.
[Bob Clément, urbaniste spécialiste environnement à l'a-urba]

> Questions - Débats

12h30 - 13h30 | Déjeuner

14h30 - 14h30 | Nature en ville et biodiversité
Biodiversité en ville : état de la connaissance et enjeux.
Spécificités, rôle dans la captation de CO2 ; évolutions liées aux changements climatiques.
Comment mieux intégrer la biodiversité en ville : du diagnostic au projet politique ; du document de planification aux actions opérationnelles.
Atelier de solutions : expérimentation, diversification, coopération, sensibilisation.
[Cécile Nassiet, urbaniste spécialiste environnement à l'a-urba / Céline Castellan, urbaniste paysagiste à l'a-urba]

**Les effets du
changement
climatique se font
sentir de façon
diverse.**

14h30 - 15h30 | La ressource eau
Evolution de la consommation d'eau et de la ressource d'eau potable à Bordeaux : chiffres-clés.
Concilier croissance démographique et préservation de la ressource : enjeux, dispositifs de planification, exemples d'échecs et de réussites.
Atelier de solutions : identification et résorption des fuites, tarification progressive, gestion et réutilisation des eaux de pluie, etc.
[Cécile Nassiet, urbaniste spécialiste environnement à l'a-urba]

15h30 - 16h00 | Pause

16h00 - 17h00 | Adaptation au risque d'inondation
Evolution de l'intensité des épisodes de pluie et d'inondations dans la métropole bordelaise : chiffres-clés.
Concilier croissance urbaine et risque d'inondation : enjeux, dispositifs de planification, exemples d'échecs et de réussites.
Atelier de solutions : zones d'expansion des crues en zone urbaine (rive droite), dispositifs d'absorption à la parcelle, exemples de constructions en zones inondables, etc.
[Vincent Schoenmakers, urbaniste spatialiste à l'a-urba]

17h00 - 17h30 | Questions - Débats

17h30 | Conclusion de la formation

1

Formation « La métropole bordelaise : cartes d'identité »

le 9 avril 2020

☐ Mme ☐ M.

Nom
Prénom
Société
Fonction
Adresse
.....
Code postal
Ville
Tél
E-mail

À réception de votre bulletin, une confirmation d'inscription et une convention vous seront adressées. À l'issue de la formation, une attestation de présence et une facture vous seront délivrées. Pour être prises en compte, les annulations d'inscription doivent nous être communiquées par écrit **au plus tard le 20 mars 2020**. À défaut la formation sera facturée intégralement. Paiement à réception de facture.

> Nombre de places limité

Facture à établir à :

Raison sociale
Service ou contact
Adresse
Code postal Ville

Fait à Le/...../.....

Nom, qualité, signature

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée par la loi N° 2018-493 du 20 juin 2018 relative à la protection des données personnelles, vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données vous concernant.

Pour toute demande, formation@aurba.org - tél. : 05.56.99.86.29



L'a-urba peut également vous proposer des solutions
sur-mesure pour vos formations.

formation@aurba.org – 05.56.99.86.29

Formation « Faire projet avec le PLU 3.1 de Bordeaux Métropole »

2

le 31 mars et le 16 avril 2020

☐ Mme ☐ M.

Nom
Prénom
Société
Fonction
Adresse
.....
Code postal
Ville
Tél
E-mail

À réception de votre bulletin, une confirmation d'inscription et une convention vous seront adressées. A l'issue de la formation, une attestation de présence et une facture vous seront délivrées. Pour être prises en compte, les annulations d'inscription doivent nous être communiquées par écrit **au plus tard le 13 mars 2020**. À défaut la formation sera facturée intégralement. Paiement à réception de facture.

> Nombre de places limité

Facture à établir à :

Raison sociale
Service ou contact
Adresse
.....
Code postal Ville

Fait à Le / /

Nom, qualité, signature

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée par la loi N° 2018-493 du 20 juin 2018 relative à la protection des données personnelles, vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données vous concernant.

Pour toute demande, formation@aurba.org - tél. : 05.56.99.86.29



L'a-urba peut également vous proposer des solutions
sur-mesure pour vos formations.

formation@aurba.org – 05.56.99.86.29

Formation « Les déplacements quotidiens en Gironde et dans l'agglomération bordelaise »

3

le 18 juin 2020

☐ Mme ☐ M.

Nom
Prénom
Société
Fonction
Adresse
.....
Code postal
Ville
Tél
E-mail

À réception de votre bulletin, une confirmation d'inscription et une convention vous seront adressées. A l'issue de la formation, une attestation de présence et une facture vous seront délivrées. Pour être prises en compte, les annulations d'inscription doivent nous être communiquées par écrit **au plus tard le 4 juin 2020**. À défaut la formation sera facturée intégralement. Paiement à réception de facture.

> Nombre de places limité

Facture à établir à :

Raison sociale
Service ou contact
Adresse
Code postal Ville

Fait à Le/...../.....

Nom, qualité, signature

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée par la loi N° 2018-493 du 20 juin 2018 relative à la protection des données personnelles, vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données vous concernant.

Pour toute demande, formation@aurba.org - tél. : 05.56.99.86.29



L'a-urba peut également vous proposer des solutions
sur-mesure pour vos formations.

formation@aurba.org – 05.56.99.86.29

4

Formation « Système d'information géographique QGIS »

Module 1 : le 6 octobre 2020

Module 2 : le 21 et 22 octobre 2020

☐ Mme ☐ M.

Nom
Prénom
Société
Fonction
Adresse
.....
Code postal
Ville
Tél
E-mail

À réception de votre bulletin, une confirmation d'inscription et une convention vous seront adressées. A l'issue de la formation, une attestation de présence et une facture vous seront délivrées. Pour être prises en compte, les annulations d'inscription doivent nous être communiquées par écrit **au plus tard le 15 septembre 2020**. À défaut la formation sera facturée intégralement. Paiement à réception de facture.

> Nombre de places limité

Facture à établir à :

Raison sociale
Service ou contact
Adresse
Code postal Ville

Fait à Le / /

Nom, qualité, signature

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée par la loi N° 2018-493 du 20 juin 2018 relative à la protection des données personnelles, vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données vous concernant.

Pour toute demande, formation@aurba.org - tél. : 05.56.99.86.29



L'a-urba peut également vous proposer des solutions
sur-mesure pour vos formations.

formation@aurba.org – 05.56.99.86.29

5

Formation « Adaptation de la ville au changement climatique »

le 5 novembre 2020

☐ Mme ☐ M.

Nom
Prénom
Société
Fonction
Adresse
.....
Code postal
Ville
Tél
E-mail

À réception de votre bulletin, une confirmation d'inscription et une convention vous seront adressées. À l'issue de la formation, une attestation de présence et une facture vous seront délivrées. Pour être prises en compte, les annulations d'inscription doivent nous être communiquées par écrit **au plus tard le 16 octobre 2020**. À défaut la formation sera facturée intégralement. Paiement à réception de facture.

> Nombre de places limité

Facture à établir à :

Raison sociale
Service ou contact
Adresse
Code postal Ville

Fait à Le/...../.....

Nom, qualité, signature

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée par la loi N° 2018-493 du 20 juin 2018 relative à la protection des données personnelles, vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données vous concernant.

Pour toute demande, formation@aurba.org - tél. : 05.56.99.86.29



L'a-urba peut également vous proposer des solutions
sur-mesure pour vos formations.

formation@aurba.org – 05.56.99.86.29

CA hiers de la
m **ÉTROPOLE**
BO **RDELAISE**

#16 | NOVEMBRE 2019

Mythologies de la ville

**Bordeaux «belle endormie»,
ville «modérée» ou au contraire «rebelle», «ville basse», «port négrier»...
Réalités ou clichés, ces qualificatifs participent à la construction de l'identité de
Bordeaux.**

**Mais comme toujours lorsqu'on examine le passé, l'analyse de ces faits historiques ou
de ces stéréotypes, reste guidée par des préoccupations actuelles.**

En ce sens ce nouveau numéro de CaMBo nous parle du Bordeaux d'aujourd'hui.

